

Axe 1 : Une agriculture à l'écoute des préoccupations actuelles

A l'image de sa diversité paysagère, le Pays Beaunois a su tirer profit des caractéristiques environnementales du territoire et développer diverses productions agricoles. Avec ses 70 278 ha de SAU (source Agreste 2000), le Pays couvre un panel large de productions agricoles : élevage, productions céréalières et légumières, viticulture et petits fruits....

Contrairement à l'image extérieure qu'a le Pays Beaunois, la viticulture ne constitue pas l'unique production du territoire.

Pourtant cette diversité de productions reste insuffisamment valorisée au niveau local alors que le bassin de population et la vocation touristique du territoire permettent d'envisager des débouchés.

Souvent mise en cause dans les problèmes de pollution, l'agriculture doit également prouver son engagement vers une démarche de production plus respectueuse de l'environnement.

Enfin, on note un net recul de la profession agricole du Pays aujourd'hui et des difficultés pour la transmission des exploitations. Or, ce secteur est encore dynamique et joue un rôle primordial dans la vitalité économique du Pays et dans l'entretien et la conservation des paysages.

Par son action, le GAL souhaite que la qualité de l'agriculture de son territoire soit valorisée et transmise pour gagner la confiance des consommateurs et donner une image dynamique et moderne de ce secteur et de notre territoire.

A partir de cet axe, se déclinent quatre fiches actions complémentaires :

1 : Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs	2 : Une agriculture qui construit l'identité du territoire	3 : Une agriculture qui se modernise et qui préserve son territoire	4 : Promotion et communication autour des productions et des métiers agricoles
Développer les filières courtes, valoriser les produits agricoles transformés et faire découvrir à la population notamment les enfants les produits locaux	Proposer des actions de restauration du patrimoine agricole végétal et bâti	Encourager des pratiques alternatives de production et soutenir la diversification des productions agricoles	Accompagner les actions de promotion et de communication autour des productions et des métiers agricoles

Axe 2 : Transmettre des patrimoines et des savoir-faire vivants

Par la terminologie Patrimoine, le GAL regroupe l'ensemble des patrimoines, qu'ils soient bâtis, naturels, culturels, vivants,....

Le Pays Beaunois est couvert par quatre grandes entités paysagères. Chacune d'elles possède des richesses patrimoniales de première importance :

- La côte viticole au centre ;
- Les forêts calcaires des hautes-côtes à l'ouest ;
- La frange ouest bocagère des secteurs de Bligny-sur-Ouche et de Nolay ;
- La plaine et la vallée de la Saône à l'est.

Chacune de ces quatre entités paysagères est caractérisée par la richesse de son patrimoine naturel, reconnu grâce au classement en ZNIEFF et/ou Natura 2000 et de son patrimoine rural. Témoin d'une histoire, le patrimoine contribue à l'identité de notre territoire.

Mais cette richesse patrimoniale et son rôle sont parfois négligés, bien souvent par manque de connaissance ou par une habitude de cohabitation qui instaure une négligence. Cette qualité et exception des paysages et de la biodiversité sont insuffisamment connues et prises en compte dans les esprits et pratiques des acteurs et résidents du Pays.

Cela entraîne un déficit d'appropriation du territoire du Pays par ses habitants puis un risque de ne pas pouvoir transmettre aux générations futures ces patrimoines et ces savoir-faire.

L'enjeu de cet axe est donc d'entamer une démarche durable de valorisation du patrimoine et des savoir-faire sur l'ensemble du territoire pour construire une identité, un sentiment d'appartenance et une attractivité du Pays.

Cette démarche, pour qu'elle soit durable, doit permettre de dynamiser le patrimoine. Pour cela, le GAL souhaite s'engager dans un travail de restauration mais il cherche également à redonner un sens aux lieux, une vocation qu'elle soit touristique ou bien sociologique (lieu de rencontre pour les habitants). L'objectif est bien de rendre le patrimoine vivant en lui donnant un sens pour le territoire.

Cet axe stratégique se décline en deux fiches action :

5 : Valoriser les richesses patrimoniales du Pays	6 : Encourager l'initiation au territoire
Mettre en valeur des sites naturels et bâtis, des savoirs faire locaux pour une réappropriation de la population locale et pour qu'ils deviennent une source d'économie locale	Transmettre de façon vivante le patrimoine et encourager les initiatives permettant une appropriation du territoire par la population, les élus et professionnels du tourisme

Axe 3 : S'appuyer sur les richesses patrimoniales du territoire pour diversifier l'offre touristique

Les axes précédents ont démontré l'atout indéniable du territoire qui réside dans la diversité de ses richesses, quelles soient agricoles, naturelles ou bien culturelles. Cependant, cette diversité reste peu connue du public touristique qui reste concentré sur le territoire de la Côte et sur la visite des caves. De plus, le tourisme présent sur la côte peu paraître élitiste et difficile d'accès pour les familles nombreuses ou pour les personnes à faible revenus.

Pourtant, aujourd'hui, le GAL voit se développer une nouvelle forme de tourisme : le tourisme de nature avec les activités de cyclotourisme (véloroute Beaune-Santenay, Santenay-Nolay, Voie Bleue le long de la Saône), de randonnée pédestre, canoë kayak, escalade....

Le développement d'un tourisme à la fois axé sur les richesses autres que viticoles, et sur une autre approche de l'oenotourisme, semble être un enjeu majeur pour le territoire. En développant des outils de découverte de ses patrimoines pour les habitants, le Pays souhaite également pouvoir créer une offre touristique adaptée à une clientèle familiale consommatrice de séjours plus longs. Cette offre doit également permettre aux touristes de découvrir d'autres lieux, d'autres activités de notre territoire, offrant ainsi la perspective de développer une activité économique sur l'ensemble du Pays.

L'enjeu de cet axe est de créer de l'économie touristique en diversifiant l'offre à partir des richesses patrimoniales et des savoir-faire du Pays sur l'ensemble du territoire.

Cet axe stratégique se décline en deux fiches actions :

7 : Impulser une nouvelle offre touristique	8 : Eveiller la curiosité
Créer et compléter une offre touristique et de loisirs adaptée au territoire et aux nouvelles attentes du public touristique	Eveiller la curiosité des touristes, des professionnels et des acteurs du territoire par l'information, la communication et la promotion de l'ensemble des richesses patrimoniales du territoire du GAL